



Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

CONFERENCE « SYSTEMES DE PRODUCTION DURABLES EN AFRIQUE DE L'OUEST : QUELS ROLES POUR LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES ? »

RESUME DES DISCUSSIONS

Lundi 1^{er} mars 2010 - 14h30-16h30

Salon International de l'Agriculture de Paris

FARM a organisé la conférence « Systèmes de production durables en Afrique de l'Ouest : quels rôles pour les organisations professionnelles agricoles ? ». Cette conférence avait pour objectif de discuter les conditions de la durabilité environnementale des systèmes de production en Afrique de l'Ouest et le rôle des organisations professionnelles agricoles dans ce défi.

La table ronde, animée par **Bernard Bachelier**, directeur de FARM, réunissait **Patrick Dugué**, chercheur au Cirad, **Soumabéré Dioma**, secrétaire exécutif de l'UGCPA (organisation agricole du Burkina Faso), **René Billaz**, président d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, et **Hervé Lejeune**, sous directeur général de FAO. La conférence a été clôturée par **René Carron**, président du Crédit Agricole SA et président de FARM.

Les priorités en matière d'impact environnemental pour l'agriculture en Afrique de l'Ouest ont été rappelées : fertilité des sols, qualité et disponibilité en eau, bois et énergie, biodiversité. Pour la fertilité des sols, l'utilisation équilibrée de fumure minérale et organique apparaît comme un point clé.

Il est noté que ces questions ne sont pas nouvelles, et que des solutions et pratiques existent mais restent insuffisamment connues. Or la pression sur les ressources naturelles va devenir de plus en plus importante, notamment sous l'effet de l'augmentation démographique (les prévisions indiquent que l'Afrique comptera 2 milliards d'habitants en 2050), et de l'urbanisation dans les pays en développement. **Le changement climatique** apportera des modifications importantes pour les agro-écosystèmes : plus forte variabilité climatique, diminution des ressources en eau en zones semi-arides, développement de maladies animales transfrontalières.

Les discussions ont mis en avant plusieurs pratiques existantes et disponibles pour développer les exploitations en minimisant l'impact environnemental : modèles de développement de l'aviculture, intégration agriculture – élevage, gestion du ruissellement (demi - lunes), agro- foresterie. Ces pratiques sont également un moyen pour accéder aux marchés, pour améliorer la qualité de l'offre en produits alimentaires et la rapprocher des exigences des consommateurs. Des exemples de réussite ont été notés : par exemple la reforestation a concerné 5 millions d'hectares au Sahel depuis 30 ans.

Le rôle des organisations professionnelles dans ce défi a été discuté. Ces organisations sont confrontées à des contraintes importantes. En particulier, il est mis en avant que les actions sur la dimension environnementale ne peuvent fonctionner qu'au sein d'organisations structurées avec lesquelles les agriculteurs acceptent de s'engager. Or il existe peu d'organisation dans cette situation, elles restent dépendantes de soutiens extérieurs. Ces organisations peuvent développer des initiatives spécifiques dans ce contexte : information et formation, incitations aux producteurs mettant en œuvre des pratiques plus durables, besoin d'acquisition de matériel à faible coût. La nécessité de politiques publiques cohérentes est également rappelée.

Il est recommandé de s'appuyer sur la capacité d'innovation des agriculteurs pour développer ces pratiques durables. **Les appuis aux organisations professionnelles** doivent être conçus comme multi-échelles et multi-acteurs : gestion du court et long terme dans les exploitations, place de l'élevage, gestion des territoires, appuis économiques. Par ailleurs, **la question du suivi de l'impact environnemental** reste posée : quels acteurs et quelles modalités ?